



BELGIQUE-BELGIE

P.P.

7180 SENEFFE 1

6/1480

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL

de l'a.s.b.I.

HORS-LES-MURS

enregistrée sous le n° BCE 421 288 024

BUREAU DE DÉPÔT: 7180 SENEFFE 1

N° D'AGRÉATION : P 302362

éditeur responsable

PIERRE COLLET

chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

N° 107 – 1^{er} trimestre

mars 2007

***MERCI DE RENOUELER VOTRE COTISATION POUR 2007
ET DE NOUS REJOINDRE LE 22 AVRIL PROCHAIN !***

Au sommaire de ce numéro :

- en p. 4 Lus après vous : les prêtres, objet d'attention,
d'attentions (*Jean-Marie Culot*)
- en p. 10 Le débat sur le ministère ordonné dans l'église catholique
(*Angelo Inzoli*)
- en p. 15 Et de l'ombre jaillit la lumière (*Micheline Schobbens-Maca*)
- en p. 16 HLM en 2006 : rapport de l'a.s.b.I. (*Pierre Collet*)

Le Bulletin n° 10 du Réseau PAVÉS est inséré au centre de ce numéro

Hors-les-Murs est une association sans but lucratif née en 1979. Elle réunit, avec leurs conjoints, des femmes et des hommes qui ont renoncé à l'état religieux, qui ont quitté ou ont été priés de quitter le ministère sacerdotal, ainsi que des prêtres en fonction et des laïcs qui partagent ses objectifs. Au plan international, HLM fait partie de la Fédération Européenne des Prêtres Catholiques Mariés.

L'association poursuit trois objectifs majeurs:

- *un service d'information*, une entraide et une écoute pour celles et ceux qui ont entrepris la démarche "d'accession à l'état laïque", ainsi que pour les femmes "clandestines" de prêtres et religieux en fonction;

- *une aide juridique* en particulier pour la reconnaissance de droits ignorés par la société civile ou l'institution ecclésiastique;

- *un travail de sensibilisation* en vue de transformer les mentalités et les comportements des chrétiens, de leur hiérarchie et de l'ensemble de la société.

Nous sommes attentifs à respecter la pluralité des convictions. Pour beaucoup d'entre nous cependant, il semble opportun de poursuivre la réflexion sur les formes des ministères appelées par nos contemporains. Mais aussi d'élargir la réflexion sur d'autres aspects de la vie chrétienne: contenu et formulation de la foi, promotion de communautés, multiples appels qui jaillissent de la pensée et de la morale contemporaines, ...

Nous nous insurgons contre la souffrance, l'hypocrisie et l'injustice résultant de relations entre femmes et hommes d'Église qui doivent rester clandestines, en raison de la loi imposée du célibat.

Nous appelons de nos vœux des fonctions ministérielles ouvertes à des femmes et à des hommes reconnus comme équilibrés et compétents par les communautés. Nous aspirons à une autorité démocratique qui ne soit plus constituée d'une caste d'hommes âgés et célibataires, seule détentrice du pouvoir.

Nous voulons contribuer à une parole libre et inventive par la publication de notre périodique.

HLM adhère au réseau PAVÉS « Pour un Autre Visage d'Église et de Société», tant pour lui apporter notre soutien et notre point de vue spécifique que pour nous assurer une plus grande ouverture d'esprit et une audience élargie. Les nouvelles, l'agenda, les principaux articles de notre bulletin se trouvent dès lors sur ce site: www.paves-reseau.be et sur www.hlm.be/f

Siège social de l'a.s.b.l. (enregistrée n° BCE 421 288 024) : rue de Burdinne 6, 4217 Héron

Contacts : Marie Muraille tél/fax: 02 653 04 40 mariemeunier@tele2allin.be

Jean-Loup Robaux tél: 081 44 4387 jean-loup@robaux.be

Paul Bourgeois tél: 085712968 (aussi pour les questions juridiques)

fax: 085 82 74 63 crm-mediation@belgacom.net

Lia Bertho tél/fax: 0437947 76 ou 0476 33 89 74

Thérèse Marlier tél : 071 30 04 40 therese.marlier@tiscali.be

Marie-Astrid Lombard tél : 06721 0285 colletma@hotmail.com

Micheline Maca tél : 0496 664 663 micheline.maca@hotmail.com

(contact des compagnes de prêtres)

Éditeur responsable de HLM et destinataire du courrier des lecteurs :

Pierre Collet, chemin Barbette 3, 1404 Bornival- 067210285 - pierrecollet@hotmail.com

Rédaction de la revue : Pierre Collet (ci-dessus) et Jean-Marie Culot, rue St-Henri 60,

1200 Bruxelles - 027335854 - jm.culot@scarlet.be

Comptabilité, cotisations (envoi de la revue à partir de 10 €) et changements d'adresse:

Jean-Pierre Laurent, Hameau de la Warte 1, 7181 Feluy - 067877862-

jean.pierre.laurent@skynet.be

Compte bancaire (banque Fortis) : H.L.M. 001-1127473-21 à 7181 Feluy

de l'étranger: BIC: GERABEBB / IBAN: BEI7 0011 1274 7321

Éditorial

Comme chaque année depuis 27 ans, Hors-les-Murs vient vous souhaiter un heureux printemps! Enfin ... : on voudrait vous le souhaiter, on ne désespère pas de le voir arriver, on prie pour qu'il revienne ... Je pense surtout au printemps d'une Église que nous avons cru percevoir il y a 45 4S ans. C'est de Vatican II que reparle Angelo Inzoli en nous rappelant les péripéties de la 'non-réforme' du ministère presbytéral, tandis que Jean-Marie Culot a lu pour nous deux livres récents analysant la situation des prêtres en France, et la lettre de nos évêques en janvier dernier encourageant à rester fidèles pour s'en sortir. De quoi alimenter, agrémenter, enflammer notre rencontre du 22 avril prochain? Comme d'habitude, cela dépendra des participants, et bien sûr de vous en particulier! Voyez en page 4 de couverture.

La revue que vous tenez en mains va faire peau neuve cette année : après une dizaine d'insertions du réseau PAVS, nous avons donc opté pour une 'fusion' à partir de septembre prochain. Votre nouvelle revue pèsera deux fois plus lourd, ouvrant ses pages aux Communautés de Base et au Réseau Résistances de Bruxelles, et comptera donc quatre parties spécifiques et complémentaires. L'enquête auprès des lecteurs nous a convaincus, et nous espérons que vous nous suivrez, en particulier pour financer l'opération ! Un bulletin de virement vous rappelle que c'en est le moment ...

Mais vous savez que votre participation déborde les frais de publication. Cette année, nous avons décidé de mener une action en justice concernant la loi sur les pensions de survie pour les veuves de prêtres : action coûteuse, mais nécessaire puisqu'aucune porte ne reste ouverte, ni 'épiscopale' ni politique. Merci de votre soutien et, à travers l'a.s.b.l., à tous les efforts menés pour plus de solidarité et de liberté.

Enfin, du côté international, nous sommes en train de préparer une première rencontre des délégués européens à Bruxelles en juillet prochain. Ce sera l'occasion de préciser nos objectifs et nos stratégies éventuelles. Mais aussi d'évoquer cette difficulté particulière vécue par nos amis d'Outre-Atlantique : la fondation d'une 'prélature' de prêtres mariés, *Married Priests Now!* par l'archevêque zambien Milingo, assortie de la consécration de quatre évêques catholiques mariés ... Si nous connaissions depuis longtemps et déplorions déjà l'initiative américaine ambiguë - à

notre avis ! - de 'Rent a Priest', nous ne pouvions que suivre avec une certaine appréhension le débat très médiatisé autour de l'affaire Milingo : c'est que la secte de Moon semble toujours bien active derrière ce 'schisme' ! Mais notre confrère CORPUS-USA a pris position assez clairement : 'la nouvelle Église renoue sans complexe avec un cléricalisme excessif, refuse l'ordination des femmes et marginalise les homosexuels'. Nous restons en contact avec eux et vous tiendrons au courant dès le prochain numéro !

Bonne lecture et au plaisir de vous voir très nombreux le 22 avril à Ottignies !

Pierre COLLET

Lus après vous :

Les prêtres, objets d'attention, d'attentions

Leur fidélité, encouragée

Les évêques belges ont remercié leurs prêtres, - geste bien accueilli, à en croire Charlez Delhez dans *Dimanche*, ou irritant pour les prêtres signataires d'une réponse dans *La Libre* du 13 février. Le 'human resources management' aurait-il ajouté une vibration de confraternité à la position paternelle ? Noire ou violette, l'encre d'une lettre de remerciement est toujours sympathique. Venez et Voyez! Les laïcs eux- mêmes sont invités à voir puisque le modérateur de www.catho.be a cuisiné un 'digest' à leur intention; laïc lambda, j'ai même lu l'in-extenso, me demandant - dois-je m'en excuser ? - si quelque gouttelette de cette ondée céleste retombait sur nous.

Je me souviens des fêtes d'entreprise et des discours de patron au nouvel an, - on a les références qu'on peut! Brut à bulles à la main, l'autorité distribuait les félicitations et remerciements 'pour ce qui avait été', des analyses et de très explicites recommandations 'pour ce qui n'avait pas été'. Il s'agissait de ce que le personnel avait réalisé, de la manière dont il avait procédé et allait poursuivre. Bilan et projets.

Le message des évêques se démarque de ce schéma. Les collaborateurs sont entretenus sur des sentiments qui leur sont attribués, principalement la tentation au découragement ; une énumération des difficultés de l'Église conduit à une compassion pour cet état dépressif ; l'analyse des causes des difficultés n'est pas abordée. Des raisons de se reconforter sont ensuite longuement développées: se concentrer sur son 'être' (p. 17, avec recours à la catégorie de la 'tête'), et s'accommoder de l'inévitable souffrance associée à la pastorale. Ainsi donc, il suffit d'être, de croire, d'espérer ! Il serait superflu de s'interroger et de s'accorder sur le '*que croire*', '*quoi espérer ou pour quelles raisons espérer*', et tout de même, '*quoi faire, quoi faire d'autre*'.

Suis-je aveugle sur notre société ? Lecteur assidu du *Soir* - on a les lectures qu'on peut ! -, je n'échappe pas au dénombrement et à l'analyse des faiblesses, sinon des tares de notre monde, mais je me réjouis des projets qui s'y dévoilent, de la vigoureuse santé morale de beaucoup de mes contemporains. La lettre des évêques me semble venir d'une autre planète, comme de quelqu'un qui ne peut réprimer le haut-le-cœur, penché au balcon : ce monde est malade, et à un point tel qu'il est devenu allergique au salut que l'Église pourrait lui offrir ! Un brave laïc, attentif à respecter les valeurs évangéliques au métro, boulot, dodo, à vivre tant bien que mal cette vie de société qui est bien la sienne, peut s'interroger: est-il de cette Église-là, s'il n'a pas la posture d'une victime inquiète ou d'un censeur suspicieux ? Est-il chrétien s'il n'est pas, lui aussi, désenchanté et un rien dégoûté ? Au sortir des 30 pages, qu'aura-t-il glané comme signes du temps ?

Les valeurs évangéliques doivent être au cœur de la conscience et de l'action du prêtre. Sans doute. Un mode de vie de référence se présente bien vite à portée de main, celui de la vie monastique: célibat, sobriété, obéissance. Décidément, le mode de vie des laïcs bêta ne pourra jamais prétendre à une 'telle' proximité du Christ, et encore moins inspirer celui des ministres.

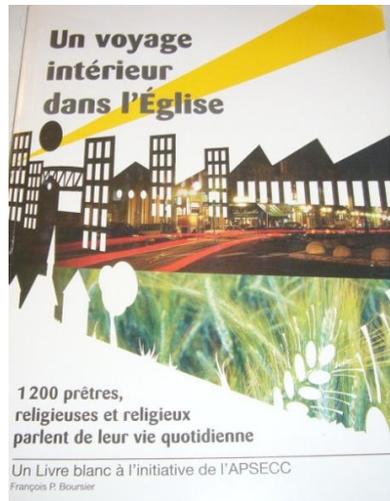
Que font d'ailleurs les laïcs dans cette Église ? Ils font plutôt souci : leurs questions de morale sont devenues embarrassantes, leurs demandes de sacrements, souvent mal fondées ; lorsqu'ils sont cités (une seule fois, p. 20), c'est pour déplorer leur faible nombre à s'engager. On ne les repère pas bien d'ailleurs dans cette civilisation déchristianisée, noyés sans doute.

En fait, de quoi les évêques remerciaient-ils leurs prêtres ? De poursuivre leur mission de serviteurs des communautés ? C'était mieux, mieux centré : de rester leurs fidèles collaborateurs (p. 31). De rester fidèles. De rester leurs. De rester ?

Ces vœux m'auraient-ils été adressés, j'aurais apprécié modérément ! Cocktail énergétique pour défenseurs de citadelle inquiète, tisane douce pour après-midi de seniorie désenchantée, crémant de bon millésime, je ne sais trop. Ou même, manon enrobant l'annonce de réorganisations amères ? Ce devrait être mieux lorsque les évêques remercieront les laïcs d'être restés ... fidèles.

Leur vie quotidienne, sondée

En France cette fois, les auteurs d'un Livre blanc avaient soumis aux prêtres un questionnaire sur leur mode de vie, leur cadre matériel¹. Les auteurs ont été surpris de voir que beaucoup de répondants y avaient saisi l'opportunité d'une prise de parole, que beaucoup y révélaient malaise, inquiétude, parfois même angoisse : dans l'Église, l'évidence de la déclergification (les moins de 55 ans ne représentent que 27 %) alors que l'on n'est ni en guerre ni en révolution, le 'déboisement de la mémoire chrétienne', - dans la société, le triomphe de l'individualisme, - dans le clergé, les doutes sur la mission et sur l'identité du prêtre, les inquiétudes face à la dissolution des paroisses, la lassitude à 'toujours tirer' en vain, le désaveu de la ligne conservatrice de l'institution, les sentiments ambivalents sur la promotion des laïcs, l'interrogation sur la place de l'Église et son discours, etc.



¹ *Un voyage intérieur dans l'Église, 1200 prêtres, religieuses et religieux parlent de leur vie quotidienne, Un Livre blanc à l'initiative de l'Association Protection Sociale et Caisse des Cultes, François-P. BOURSIER (historien à l'Institut des Droits de l'Homme de Lyon), 2006. S'adresser à Louis VAZZOLER, 23 allée des Challes, F-01000 Bourg-en-Bresse - louis.vazzoler@free.fr*

"Il est peu d'exemple en France d'une mort sociale aussi brutale", note Henri Tincq, et à propos du prêtre : "Dans les enquêtes sondant les jeunes prêtres, le flou du modèle du prêtre est cité comme argument dissuasif, à côté du matérialisme ambiant et des lacunes de la transmission de la foi, bien avant la surcharge des tâches sacerdotales et, surtout, avant l'obligation du célibat."

Sont rencontrées les difficultés de l'Église que mentionnaient les évêques belges, mais l'intérêt vient ici de ce qu'il s'agit de ***l'expression même des prêtres***, sollicitée sur leur vie matérielle, spontanée sur les questions d'Église, et qu'elle est entendue comme telle, et présentée dans un catalogue organisé. L'intérêt vient notamment de ce que ces demandes sont converties en ***recommandations*** à court terme adressées aux différents pouvoirs concernés.

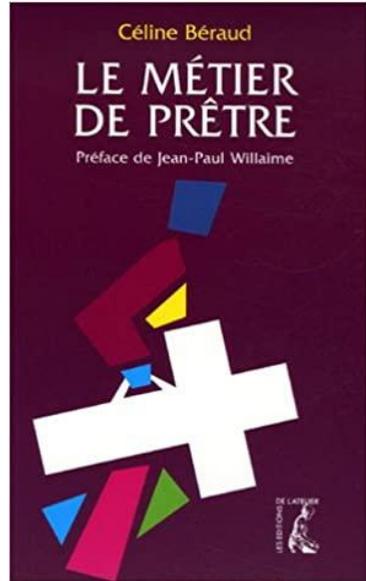
Voici les intitulés de chantiers souhaités :

- *Temps de repos* (aider les prêtres à prendre du repos, sans culpabiliser)
- *Santé* (proposer l'aide de professionnels sanitaires et sociaux, de lieux d'échange)
- *Logement* (favoriser la séparation entre logement personnel et lieux de travail)
- *Formation permanente* (favoriser les sessions, les années sabbatiques)
- *Nominations* (prendre en considération les compétences, les états de santé, les avis personnels) –
- *Retraite* (aider à préparer la retraite, prévoir les âges, les lieux, les occupations de retraite)
- *Finances* (assurer aussi les frais de fonctionnement, de bureautique, de déplacement)
- *Vie d'équipe* (organiser les partages et la vie commune tout en respectant les distances)
- *Vie affective* (aborder franchement la vie affective et sexuelle des prêtres: célibat, homosexualité, relations homme/femme, place de la famille, des amis)
- *Ouverture du ministère ordonné* (susciter les vocations et les contributions chez les laïcs, y compris les hommes et les femmes mariés)
- *Religieux/religieuses* (favoriser la reconnaissance des personnes et leur responsabilisation ; repenser le logement et l'équilibre de vie).

Ce Livre blanc conduit à changer le regard, la mentalité, l'attente des chrétiens et de la société vis-à-vis du prêtre, dont la vie et la mission sont en pleine mutation.

Leur 'métier', analysé

Troisième ouvrage, français aussi, celui que Céline BERAUD a publié, fin 2006, *Le Métier de prêtre* aux éditions de l'Atelier (157 pages). Je l'accorde volontiers : je l'ai trouvé remarquable, de lecture aisée et passionnante ; ce fut ma tasse de thé. Cette docteure en sociologie fait le pari d'aborder la situation des prêtres par le biais de leur 'métier', parfaitement consciente de ce que l'approche a d'incongru, ou du moins d'inattendu. Au terme d'une quarantaine d'interviews approfondis avec prêtres et évêques et de plusieurs dizaines d'observations dans des paroisses et des aumôneries, extrêmement attentive à la perception que les prêtres ont de l'évolution de leur position dans la société et de celle de leur pratique pastorale, mais tout aussi attentive à la perception que la société contemporaine a de ces personnages désormais énigmatiques, elle est en mesure de dresser le portrait complexe de cette population particulière et de confronter ce profil contemporain aux enquêtes d'il y a une quinzaine d'années et aux analyses sociologiques du 'pays de mission' des années 60.



Elle décrit des phénomènes, pressentis il y a peu, désormais flagrants : l'illisibilité sociale qui affecte désormais le catholicisme ("*Mais qu'est-ce qu'ils font ces prêtres une fois qu'ils ont dit leur messe ?*"), la fascination pour des figures emblématiques ("*les résistants de la foi*"), le jugement de l'opinion sur la prêtrise comme métier en déclin ("*Métier de curé, métier de berger : deux métiers foutus*" ou comme ressource rare et non renouvelable ("*On avait perdu la poste, nous v'là sans l'curé*").

Les prêtres interrogés donnent leur sentiment sur leurs motivations, souvent intactes, mais aussi sur la conduite de l'Église : le maintien en poste au-delà de l'âge canonique, l'immigration de prêtres étrangers, mais aussi sur les conceptions de la prêtrise qui se sont dégagées depuis Vatican II, d'une part une banalisation (dans un effort de proximité au monde, de partage des

tâches avec les laïcs, de partage du mode de vie de l'entourage), d'autre part une résistance à la sécularisation (approfondissement d'une foi décantée, recentrage sur les valeurs évangéliques, conscience de la prééminence de l'exemplarité sur l'autorité, voir même recherche d'une singularité vestimentaire, ...).

"La perspective de cet ouvrage est double. D'une part, il s'agit d'interroger le modèle de la vocation sacerdotale par rapport aux catégories du métier et de la profession, en analysant tant le discours de l'institution ecclésiale et de ses prêtres, que le positionnement des autorités administratives séculières. D'autre part, on s'attache à rendre compte concrètement des profondes mutations du métier et de l'identité du prêtre. Dans un contexte de gestion de la pénurie sacerdotale et de collaboration avec des permanents d'un genre nouveau, l'exercice de la prêtrise se trouve en tension entre deux tendances. D'un côté, le prêtre est amené à jouer un rôle de manager des communautés qui lui sont confiées et à y assurer une régulation des pouvoirs qui s'y exercent - ce qui, tout en exigeant de lui des compétences nouvelles, va dans le sens de sa professionnalisation. De l'autre, il se trouve spécialisé (par défaut mais aussi parfois de manière farouchement revendicative) dans la réalisation d'un certain nombre d'actes liturgiques sur lesquels le droit canon lui assure un monopole exclusif, selon une modalité néo-tridentine. Les clercs catholiques n'en sont pas moins désormais sensibles aux schémas généraux de compétence, de performance et d'accomplissement de soi, ce qui entraîne une certaine reformulation de l'idéal vocationnel" (fin de l'introduction, p. 16).

"Nous les prêtres ne manquons ni de censeurs ni d'analystes. On nous sonde de toutes parts. On nous juge. On exige de nous d'être plus ceci et moins cela. On nous condamne, on nous appelle. Et il est rare de nous bien connaître", écrit Georges Gilson. *"On est une question vivante",* disait un prêtre à Céline Béraud. Qui a écouté.

Jean-Marie CULOT

Le débat sur le ministère ordonné dans l'Église catholique : enjeux et paradoxes

Quelle place occupe aujourd'hui dans l'Église catholique la réflexion et le débat autour du ministère ordonné ? Pour bien répondre à cette question, il faut saisir comment elle s'est développée tout au long de la période de l'après-Concile. Il s'agit d'un regard historique qui doit nous aider à comprendre comment une question, perçue par les autorités de l'Église comme vitale pour l'avenir de l'institution, est en réalité si peu développée dans le débat ecclésial et dans la recherche théologique depuis les années '90.

Le fait d'encadrer historiquement le débat sur le ministère ordonné nous permet surtout de mettre en lumière son caractère paradoxal et les enjeux souvent inavoués qu'il abrite.¹

Les étapes d'un débat mal placé

La réflexion autour du ministère ordonné n'a pas réussi à se développer d'une façon linéaire. C'est un constat qui ressort déjà d'une première analyse de la période conciliaire de Vatican II, lorsque l'Église s'était engagée dans une action inédite *d'aggiornamento* qui visait l'ensemble des formes historiques de la Tradition catholique. Dans la réalité, la question du ministère ordonné n'avait pas sa place reconnue au sein du débat général. Et cela pour plusieurs raisons qui ont perturbé son développement.

D'abord elle n'était pas perçue comme prioritaire, étant donné l'effort de Vatican II d'évacuer une image trop cléricale de l'Église. En mettant l'accent sur son caractère populaire (l'Église comme communion du 'Peuple' de Dieu), on a cru suffisant de réduire la place du prêtre plutôt que de la repenser. Pendant les années '70, les prêtres catholiques ont beaucoup souffert de ce sentiment de déclassement qui pourtant ne changeait en rien leur statut et leurs responsabilités.

¹ Les considérations qui suivent font référence au contexte italien et français et ont été développées dans le cadre d'une thèse de Licence en Théologie Pastorale présentée en 2003 à la Faculté de Théologie de l'Italie Septentrionale de Milan.

Un deuxième élément qui a perturbé le débat a été le phénomène des abandons de la vie sacerdotale qui a marqué l'après-Concile. Le phénomène a été géré d'un point de vue disciplinaire grâce à la possibilité de la 'dispense', mais, par la suite, il n'a jamais fait l'objet d'une réflexion systématique et critique. Étant donné l'ampleur du phénomène pendant les années '70, on peut bien imaginer que le fait de ne pas réussir à l'élaborer ait pu peser sur le débat lui-même autour du ministère ordonné.

Le troisième facteur qui n'a pas joué en faveur d'un développement linéaire du débat, ce fut le choc ressenti par la hiérarchie catholique face à l'action innovante de certains prêtres 'progressistes' qui cherchaient à mettre en pratique de nouveaux modes d'exercice du ministère ordonné, plus ouverts aux exigences démocratiques.

Après Vatican II, le débat et le développement de la recherche théologique sur le ministère ont été marqués par le sentiment d'incertitude et la peur d'être déstabilisé plutôt que par la détermination et la confiance à traduire en pratique les idéaux conciliaires. Dans ce débat mal placé, nous pouvons identifier quatre étapes entre les années '70 et '90.

La question de l'identité

Le départ peut être attribué au troisième Synode des Évêques convoqué en 1971. Cette assise fut consacrée à faire un bilan provisoire de l'application du Concile autour de la question du ministère ordonné qui visait, à l'époque, la question de l'identité du prêtre dans une Église 'Peuple de Dieu'. Le Synode avait été précédé en 1967 par la lettre de Paul VI *Sacerdotalis Coelibatus*, qui prenait position sur la question du célibat des prêtres latins; pendant les sessions conciliaires, celui-ci avait fait l'objet de critiques et de demandes de révision. Le Synode de 1971 n'a pas permis au débat d'avancer, mais a plutôt été un facteur de radicalisation de son impasse. Pendant les travaux, deux questions qui n'étaient pas à l'agenda des évêques s'imposèrent : la question du célibat et la question de l'engagement du prêtre pour la justice et la promotion humaine (thème brûlant dans le contexte latino-américain à cause de la théologie de la Libération). Au fur et à mesure que les travaux avançaient, les évêques se retrouvèrent partagés en deux coalitions opposées : d'un côté les plus favorables à une révision du statut du prêtre latin ; de l'autre ceux qui estimaient nécessaire de revenir en arrière. En réalité, derrière la question de l'identité du prêtre, ce qui faisait problème c'était d'abord l'image de

l'Église et donc une certaine polarisation des visions ecclésiologiques que la médiation pontificale n'arrivait pas à résoudre.

Le courant réformiste italien

L'impasse du Synode était en réalité celle de l'Église catholique. Mais personne, en son sein, ne semblait capable ni n'avait l'intention de la résoudre. Il s'agissait de reprendre la réflexion du Concile Vatican II et de la pousser plus loin encore pour dépasser les blocages. Du moins c'était l'avis de la Commission pour le Clergé à la Conférence Épiscopale Italienne. Vers la fin des années 70, cette commission, sous la direction de deux théologiens de Milan (Giovanni Moioli et Giuseppe Colombo), devient un laboratoire intéressant pour la recherche et la réflexion. Cette commission aboutit à trois résultats remarquables. D'abord un jugement critique sur la réforme conciliaire qui restait égarée sur ses rails. Celle-ci n'avait pas répondu aux espérances et il fallait la 'redynamiser'. Le Concile avait commencé mais pas terminé la réforme du ministère ordonné. De plus, à un moment donné, elle s'était cachée derrière la répétition ~ rassurante ~ de schémas idéologiques incapables de répondre aux problèmes d'aujourd'hui. Mais pour avancer, il était nécessaire ~ et c'est le deuxième élément important ~ de poursuivre la réflexion sur le ministère ordonné en suivant la méthodologie privilégiée par le Concile, c'est-à-dire le retour aux sources de la Tradition chrétienne. Et grâce au retour aux sources de la foi, on comprend facilement que « être-prêtre et être-clerc n'est pas la même chose ... Être-prêtre est le critère normatif de l'être-clerc ». La consécration du prêtre n'a pas pour objectif une ségrégation sacrale et elle ne peut donc pas l'autoriser à être autonome par rapport à la communauté ecclésiale. Elle a plutôt pour but de l'intégrer avec une mission spécifique. Il s'agit d'un programme de désacralisation qui demande à être accompli par les églises locales en pleine responsabilité et autonomie. C'est le troisième élément de ce courant que j'aime définir 'réformiste' et qui trouvera dans le magistère et dans l'action du cardinal Martini son actualisation la plus intéressante.

La réflexion sur les conditions de vie des prêtres

Comme en Italie, la réflexion sur le ministère ordonné avance au ralenti partout dans les Églises Européennes. Ce n'est donc pas par hasard qu'on la trouve ~ surtout en France ~ en dehors du périmètre institutionnel de l'Église. Ce fut le cas, par exemple, d'un Congrès organisé en 1979 par le

Centre de Sociologie du Protestantisme de Strasbourg et d'une association d'Entraide et Fraternité pour les prêtres en difficultés.

Au centre du débat de Strasbourg, il y a une étude comparative entre prêtres, pasteurs et rabbins dans la société contemporaine. Il s'agit de saisir les dynamiques d'adaptation et d'innovation des figures religieuses dans les différentes confessions face aux changements de la société contemporaine. Par rapport au prêtre catholique, l'idée de base est que sa fonction est rarement discutée, mais qu'est contesté son statut. Mais ceci dépend de la conception de l'Église et de sa mission dans le monde contemporain. La valeur de cette approche est d'une part de bien saisir la situation bloquée du monde clérical, mais aussi de déplacer l'attention sur les conditions de vie des prêtres, sur leurs tentatives de surmonter la crise de signification de leur ministère. On retrouve cet accent en particulier dans les activités de l'association Entraide et Fraternité qui aborde le thème de la 'solitude' du prêtre face au défi de redonner un sens différent à son ministère. Il s'agit d'une réflexion qui aura un écho important dans la prise de position de Drewermann en Allemagne, à la suite de ses études sur les problématiques psychologiques liées à la vie consacrée. Le débat français aura le mérite d'avoir ouvert une fenêtre tout à fait pertinente sur le vécu des prêtres et de déplacer la réflexion sur le ministère ordonné en Europe du plan idéologique au plan pratique.

La clôture du débat

L'arrivée de Jean-Paul II en 1978 aura un impact direct sur la clôture du débat relatif au ministère ordonné. Dès sa nomination, Jean-Paul II ne cache pas ses doutes à propos du débat sur le ministère ordonné ouvert par le Concile Vatican II. Il est convaincu qu'on s'est écarté du droit chemin à cause de la mauvaise interprétation de l'origine du ministère ordonné et du rapport entre 'baptême' et 'ministère'. À son avis il faut combattre toute forme de relativisme spirituel qui chercherait de limiter l'importance et la valeur du ministère ordonné dans l'Église. L'appel à la 'sainteté' reste pour lui l'unique voie de véritable renouveau de la pratique pastorale et l'unique source de l'identité presbytérale. Le Synode des Évêques en 1990 (et le document qui va suivre : *Pastores Dabo Vobis*) sera salué par Jean-Paul II comme un tournant définitif opportun pour clôturer un débat qui a duré trop longtemps et qui n'a pas du tout convaincu. Font partie de cette stratégie trois éléments sur lesquels Jean-Paul II revient souvent. Tout d'abord la validité du modèle sacerdotal célibataire et donc l'importance de le réaffirmer, même devant la crise de vocations qui touche les Églises en

Occident. Ensuite l'exclusion, sans équivoques, de tous les modèles alternatifs qui ont été proposés tout au long de l'après-Concile (parmi lesquels l'abolition du célibat comme condition sine qua non pour l'ordination et la possibilité d'ordonner des hommes mariés, les *virī probati*). Et pour conclure, le dernier élément est la formation continue des prêtres, pour les aider à bien garder la qualité de leur vie sacerdotale.

Le Synode des Évêques de 1990 n'a évidemment pas réglé la question mais, en quelque sorte, il a restreint la possibilité du débat sur le sujet et a en même temps exclu certaines solutions qui exigeaient de remettre en question un modèle daté. Mais la conséquence la plus grave reste, à mon avis, le fait qu'on continue d'exclure des méthodes participatives dans la recherche de solutions viables. L'appel à la prière pour les vocations acquiert à partir de là un accent presque irréal: à défaut de toute possibilité de recherche alternative, elle recèle quelque chose de malsain.

Conclusion

Quelle place occupe aujourd'hui dans l'Église catholique la réflexion et le débat autour du ministère ordonné ? La réponse, c'est qu'aujourd'hui ce débat n'a pas sa place au sein de l'Église parce que les problèmes qu'il pose demandent un exercice de réalisme, de créativité et d'autocritique. Et il peut s'avérer que son coût soit excessif pour une Institution qui a beaucoup investi dans sa stabilisation intérieure, jusqu'à 'normaliser' les problèmes qui dérangent.

Le sentiment dominant est que la hiérarchie catholique d'aujourd'hui est toujours plus vieillissante et a été soigneusement sélectionnée afin qu'il n'y ait plus jamais de positions divergentes sur ce sujet. Ces deux caractéristiques (l'âge élevé des pasteurs et leur homogénéité idéologique) pèsent comme de nouveaux obstacles dans la recherche de véritables solutions pour un problème dont le débat a été mis 'hors les murs'.

Angelo INZOLI,
doctorant en Sciences Sociales UCL

Et de l'ombre jaillit la Lumière...

Depuis mon mariage avec Jean, alias Baptiste, 'Gwendoline' a repris sa place, c'est-à-dire, la seconde place sur mon certificat de naissance, après Micheline !

C'est un souffle nouveau et merveilleux, que celui qui nous anime depuis que nous respirons l'air pur de la vérité !

Si le sujet de cet article n'est pas notre mariage, il est pour nous important de dire que le pas que nous avons franchi, nous a réellement affranchis, et que c'est avec beaucoup de sérénité que nous avons laissé se refermer une porte derrière nous, et que nous en avons ouvert une autre. Car les portes de la maison du Père sont aussi nombreuses que les communautés fondées par les douze apôtres.

Et à tous ceux qui se demandent encore pourquoi nous avons fait cela, nous répondons : essayez ... et vous comprendrez !

Nous avons pu expliquer toutes nos raisons dans le film de Manu Bonmariage passé sur ARTE : c'était une mise au point nécessaire. Pour ceux qui n'ont pas pu le voir, le prochain film passera le dimanche 3 juin à la RTBF à Histoire Vraie, vers 21 h. Plus explicite encore...¹

Je reviens au sujet de cet article : ***les compagnes de l'ombre ...***

Voici quelques-uns des cas plus marquants qui nous ont été communiqués. Pour respecter leur anonymat, j'ai changé le prénom des personnes.

Cécile vit une relation avec un prêtre depuis 20 ans. Mais il boit. Trop et tellement qu'il se détruit et qu'elle ne sait plus quoi faire. Elle veut le quitter... le vicaire général lui demande de ne pas abandonner son compagnon. Elle nous contacte ne sachant plus quoi faire. Après ce long coup de fil et quelques mois, elle rappelle pour nous informer de la nouvelle situation. Son compagnon va changer de poste et lui demande, enfin, de venir vivre avec lui, avec l'absolution de son vicaire général ! Depuis, plus de nouvelles, nous espérons que tout va bien.

¹ Ceux qui voudraient se procurer le premier film de Manu Bonmariage peuvent le commander à cette adresse mail : manu.bonmariage@belgacom.net

Irène aussi vit avec un alcoolique depuis plus de 20 ans. Entre deux grandes villes, ils passent leur vie dans le train. Moitié dans une ville, moitié dans l'autre. Avec l'assentiment silencieux de la congrégation. Quand il est avec elle, il ne boit pas, dès qu'il rentre, il retombe. Faible, incapable de mettre fin tout seul à une situation sans issue, il se fait 'kidnapper' par sa hiérarchie et se fait mettre à l'abri d'une compagne qu'il a aimée pendant 20 ans ... Contactés et rencontrés, les responsables de la congrégation disent regretter la façon dont se termine cette histoire et l'attitude cavalière de leur frère. Nous aussi nous le regrettons.

Sonia, enfin, est pleine d'espérance et de vie. Tellement pleine de vie, qu'à l'heure où j'écris, elle met au monde le fruit de son amour avec un prêtre. Nous ne pouvons qu'admirer le courage de ce 'père' qui, dans la souffrance, troque sa communauté et sa soutane contre une famille et des couches culottes. Nous savons à quel point cette coupure peut être difficile à vivre, même si dans son esprit elle est temporaire, le temps d'élever son enfant. Bravo pour son sens des responsabilités. Nous leur souhaitons paix et bonheur avec leur petite fille qui portera le nom d'une pierre précieuse, magnifique symbole de l'amour de Dieu à travers l'amour humain.

Enfin il y a toutes les lettres que nous avons reçues à l'annonce de notre mariage. Toutes nous racontent des histoires d'amour plus ou moins tragiques, certaines qui finissent bien. Celle qui m'a le plus marquée, c'est celle d'une femme qui nous raconte qu'on vient d'enterrer son curé, et combien elle était révoltée d'avoir vu, dans le silence d'un secret mal gardé, un fils pleurer son père, seul et anonyme.

Merci à tous ceux qui nous ont manifesté leurs encouragements et qui, des quatre coins du pays, nous ont rejoints sous l'arbre.

Micheline SCHOBENS-MACA, alias Gwendoline

HLM en 2006 : rapport de l'a.s.b.l.

Partagez-vous notre impression que les années se suivent de plus en plus vite et ... qu'il n'y a malheureusement pas grand chose de neuf à se mettre sous la dent ? Pas de découragement cependant, bien au contraire : c'est de nous - et de tous ceux et celles qui s'engagent concrètement 'à la base' - que dépendra un avenir plus juste.

L'assemblée générale 2006

Elle nous a permis de faire le point sur nos activités et de préciser nos intentions pour l'avenir: ne pas négliger nos objectifs prioritaires tout en renforçant une ouverture active vers les autres groupes et mouvements dans lesquels sont engagés la plupart d'entre nous. C'est cette double volonté que tentent de concrétiser les rubriques de ce rapport. En deuxième partie, nous avons eu le plaisir d'accueillir Ignace Berten et d'entendre les témoignages des participants sur le thème "Célébrer l'Eucharistie sans prêtre?" (voir notre compte rendu dans HLM n°104). Débat éclairant, plein de nuances, et pas trop théorique : même si on n'a plus fait de théologie depuis quelques dizaines d'années, on ne s'est senti ni rouillé ni déphasé ...

La balade

Nous avons eu aussi le plaisir de nous retrouver pour une belle balade automnale à Chimay et dans la région, préparée par Thérèse Marlier et Luc Dussenne. Dommage qu'on ne soit qu'une bonne vingtaine pour ces journées de détente, mais vous devez savoir que ce sont des moments rares et inoubliables, qui sont à chaque fois l'occasion de rencontrer l'un ou l'autre 'nouveau' ...

La revue

Oui, nous avons sorti nos 4 numéros annuels sans trop de difficultés et ce n° 107, en mars 2007, est notre 'toutes boites' envoyé à tout le clergé, soit à 3000 exemplaires. Mais la revue habituelle n'est envoyée qu'à 580 adresses et le nombre d'abonnés continue à diminuer légèrement depuis quelques années.

L'insertion depuis 10 numéros d'un 'encart' commun venant du réseau PAVÉS nous a permis (et en quelque sorte obligés) à centrer davantage nos contributions sur nos objectifs spécifiques : les ministères, le célibat, les prêtres mariés, les compagnes, etc ... Diversement appréciée, cette 'politique' était toute provisoire, puisque nous nous acheminons à court terme vers une revue commune où les objectifs spécifiques des associations et les objectifs communs du réseau se côtoieront et se complèteront au-delà de toute concurrence. On en reparle ci-dessous.

PAVÉS

Notre participation au Réseau PAVÉS n'a pas cessé de se préciser et de s'intensifier, suivant ainsi les recommandations d'élargissement faites par nos dernières assemblées générales. Marie-Astrid Lombard et Thérèse

Marlier sont nos déléguées au Conseil du réseau. Quelques nouvelles récentes :

1. Le site web www.paves-reseau.be fonctionne bien: plus de 300 articles encodés, un agenda qui tente d'être à jour, une Newsletter mensuelle pour fidéliser près de 1000 adresses électroniques, et des pics de visite à 130 visiteurs par jour.
2. Le réseau a organisé une rencontre le 20 janvier 2007 à Rixensart sur le thème de "Nos engagements pour la paix" : une bonne trentaine de participants. Un petit compte rendu se trouve dans le bulletin du réseau inséré dans ce numéro. Par ailleurs, plusieurs membres ont été impliqués dans des activités 'alternatives' à Bruxelles dans le cadre de 'Toussaint 2006'.
3. Une 'commission internationale' s'est constituée pour gérer les contacts avec le Réseau Européen *Églises et Libertés* et avec le réseau mondial *IMWAC " Nous sommes Église"*. Pierre Collet et Jean-Loup Robaux en font partie.
4. Enfin, la décision a été prise de fusionner quatre revues dès la fin de cette année 2007: se lancent dans l'aventure Hors-les-Murs, Communautés en Marche, Réseau Résistances et le bulletin PAVÉS lui-même, chaque groupe ayant droit à un quart de la revue commune qui sera forcément plus volumineuse ... Chaque association continuera à gérer ses propres listes, ce qui obligera les abonnés de plusieurs revues à choisir où ils s'adressent. Les informations pratiques seront données dès le numéro d'automne.

L'international

La Fédération Internationale des Prêtres Catholiques Mariés ayant disparu au profit d'une 'Confédération', Pierre Collet et Paul Bourgeois sont nos délégués à la Fédération Européenne. Celle-ci se met doucement en place et s'inscrit résolument dans une volonté de 'renouvellement des ministères' plutôt que de 'réintégration des prêtres mariés' ; une première rencontre aura lieu à Bruxelles en juillet 2007.

Les pensions des veuves de prêtres

Notre lutte continue pour obtenir une pension pour les veuves de prêtres. Après avoir évoqué l'éventualité d'un 'fonds national spécial' qui aurait sans doute pu dispenser les politiques, les évêques se sont contentés de nous

répondre *"qu'en cas de nécessité une solution spécifique doit être envisagée au niveau du diocèse concerné. Les veuves en question devront donc s'adresser à l'évêque de leur diocèse qui essayera dans la mesure du possible d'apporter une réponse appropriée"* (26.10.06) : la mendicité et la charité devraient remplacer le droit et la dignité ?

Nous avons donc repris nos démarches dans les deux directions déjà connues, la voie politique - par plusieurs canaux: gouvernement, chambre et sénat - et la voie judiciaire. Cette dernière consiste à présenter un cas au Tribunal du Travail. Avant de rendre son jugement, celui-ci devra poser une question préjudicielle sur la législation en cause à la Cour d'Arbitrage. Cette procédure vient de commencer et coûte assez cher: nous devons faire appel à votre solidarité.

Au Conseil d'Administration

1. Nous avons tenu cinq agréables 'Conseils d'Administration' en 2006.
2. Micheline Maca et Jean Schobbens se sont mariés à l'automne dernier. Plusieurs d'entre nous ont pu les féliciter lors de la célébration 'sous le grand arbre'.
3. Du côté des médias, nous avons été sollicités dans le cadre d'informations hollandaises sur le célibat et d'un dossier publié par des journaux flamands : les prêtres flamands seraient à 80 % pour le mariage des prêtres... Et Manu Bonmariage a réalisé deux films sur les prêtres mariés à partir du témoignage et du mariage de Micheline et Jean.
4. Nous avons eu pas mal de contacts avec des compagnes de prêtres en difficultés. Micheline fait le point sur ce sujet dans un petit article séparé.
5. Le CA actuel se compose de 10 personnes, 5 femmes et 5 hommes. Restent en fonction pour l'année à venir: Marie Meunier, Micheline Maca, Lia Bertho, Jean-Pierre Laurent, Jean-Loup Robaux et Jean-Marie Culot. Les mandats de 4 administrateurs arrivent à échéance : Thérèse Marlier, Marie-Astrid Lombard, Paul Bourgeois et Pierre Collet. Rendez-vous pour les élections à la prochaine Assemblée Générale (précisions en dernière page de couverture).

Sur tous les points de ce rapport, nous attendons vos réactions et vos suggestions à l'Assemblée Générale du dimanche 22 avril à Ottignies. Venez-y nombreux : c'est surtout un très bon moment de rencontre et d'amitié !

Pierre COLLET, président

L'ASSEMBLEE GENERALE de l'a.s.b.l. hors-les-murs

est convoquée pour le dimanche 22 avril 2007
dès 9h30

au Domaine provincial du Bois des Rêves
à Ottignes

Accès: Quitter la 4 ou l'E 411 à hauteur de Corroy-le-Grand, pour prendre un peu la N 25 (qui va vers Nivelles) ; très vite, après la décharge de Mont-Saint-Guibert, suivre les indications "Domaine provincial". L'acc(s) est aussi fléché à partir du centre d'Ottignies et de l'église romane de Mousty. Laisser la voiture au parking du Domaine et suivre les indications "Cafét-éria et salles de séminaire"

Intendance: Nous prendrons le dîner sur place. Attention: uniquement sur inscription avant le vendredi 13 avril chez Jean-Pierre Laurent: 067 877 862. D'autre part, une garderie peut être organisée pour les enfants, si nous sommes prévenus à temps ...

Participation aux frais: location des salles, animation, dîner avec une boisson, café à l'accueil et au goûter, soit 15 € par personne. Enfants de - 12 ans: 10 €.

Programme:

L'assemblée devra se prononcer sur le rapport d'activités (pages 13-15), le rapport financier et le budget, et élire un nouveau Conseil d'administration.

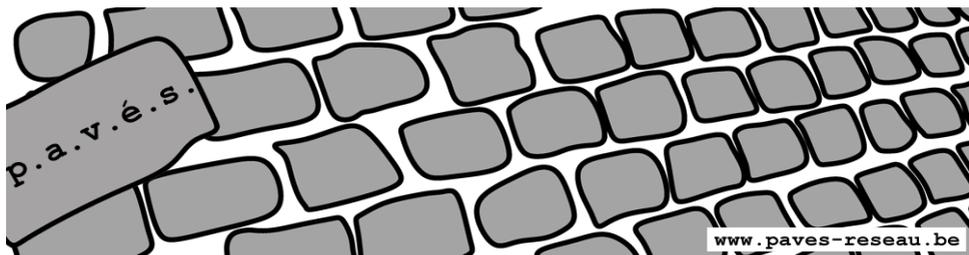
Quatre mandats arrivent à terme: vos candidatures sont les bienvenues !

Le vote par procuration est autorisé: prenez contact avec un membre présent à l'A. G. et faites- lui parvenir une délégation écrite.

La "*lettre d'encouragement des évêques aux prêtres*" nous a soufflé un thème évident à discuter, et plusieurs articles de ce bulletin vous en donnent un aperçu. Nous accueillerons en particulier Angelo Inzoli qui présente un résumé de ses recherches aux pages 8 à 11.

9h30	Assemblée Générale
11h30	Communication d'Angelo Inzoli
12h30	Dîner
14h00	Assemblée Générale (2 ^e partie)
14h30	Table ronde
16h	Pause et assemblée de clôture

Inscrivez-vous sans tarder au plus tard le vendredi 13 avril
chez Jean-Pierre Laurent, hameau de la Warte 1, 7181 Feluy
jean.pierre.laurent@skynet.be ou t/l/fax 067 877 862. Merci!



POUR UN AUTRE VISAGE D'ÉGLISE ET DE SOCIÉTÉ

Éditorial

Mars ! Bientôt le printemps ! Mais où est donc passé l'hiver ? Décidément, tous les repères changent. Le thermomètre joue à saut de mouton, pouvant marquer d'un jour à l'autre une différence de quinze degrés.

En décembre dernier, le diocèse de Tournai a connu, lui aussi, un brusque changement de température. Une lettre intitulée « *Nouvelle étape dans le ministère de l'évêque* » a jeté un froid glacial dans tous les secteurs de la pastorale diocésaine. Elle en a laissé plus d'un perplexe dans la mesure où toutes les affirmations énoncées laissent sous-entendre que la pastorale doit se mettre au diapason de l'évêque et non l'évêque au service des divers enjeux pastoraux. Mais d'enjeux, il n'en est nullement question ! La pauvreté oppressante, la richesse scandaleuse, la société pluriculturelle et pluriethnique, le progrès technique et ses composantes éthiques, tous les grands défis du temps présent sont aux abonnés absents. Seul enjeu, le ministère de l'évêque, et en filigrane le renforcement du système. C'est comme si l'ordination d'un nouvel évêque se voulait obligation pour celui-ci de tenir le rôle du Titan Atlas qui a la charge de porter le ciel sur ses épaules. Triste conception de l'épiscopat qui ne peut que scléroser encore un peu plus l'Eglise en ne pratiquant que l'acharnement thérapeutique ! Vous pouvez trouver l'écho de ce coup de mitre qui a meurtri un diocèse en vous connectant à notre site www.paves-reseau.be.

Sommaire

- p. 3 Vers la paix : comment ? (*Rosine Lewin*)
- p. 5 Des valeurs pour l'Europe (*Pierre Collet*)
- p. 10 Habiter l'espace rural (*René Dardenne*)
- p. 13 Le jardin du béguinage (*Gisèle Vandercammen*)
- p. 15 Censeurs mal inspirés (*Pierre Le Fort*)

Bulletin PAVÉS n° 10 – mars 2007

Secrétaire de rédaction : Philippe Liesse, avenue Gevaert 122, 1332 Genval
02 653 24 86 – philippe.liesse@skynet.be

Nous serons amenés à reparler de la conception de l'épiscopat, lorsqu'il s'agira de désigner un nouvel évêque en charge du diocèse de Malines-Bruxelles.

En janvier, nos évêques ont rédigé une *Lettre d'encouragement aux prêtres*. Rien de bien nouveau sous le soleil, toujours cette même redondance qui redit la *supériorité* du prêtre *célibataire* dans la *radicalité d'imiter le Christ de très près*. Plusieurs prêtres ont réagi et se sont exprimés dans La Libre du 13 février. Notre texte du mois de mars s'inscrit dans cette même optique et dénonce fermement ce discours épiscopal qui frise lui aussi l'acharnement thérapeutique.

En ce même mois de janvier, notre Assemblée Générale a planté sa tente au Centre Culturel Protestant de Rixensart. La température était nettement plus agréable et le baromètre au beau fixe, même si les différents problèmes abordés viennent démentir la phrase guimauve selon laquelle « *tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil* ».

Le thème proposé « *No religion, no war* » se voulait accrocheur. A travers différents témoignages bouleversants, il nous a rappelé que la paix n'est pas un vœu pieux promulgué en sirotant un temps de détente. Le véritable artisan de paix est un lutteur de tous les instants, dans ses choix de vie, dans ses stratégies, dans sa vision du monde.

Notre choix d'un *bulletin commun* ne fut pas non plus un accouchement sans douleur. L'*Encart* que vous lisez pour l'instant va prendre une place plus importante à partir de septembre 2007. Le numéro de juin sera le dernier dans sa forme actuelle, il vous présentera l'*autre visage*, avec tenants et aboutissants.

Notre *engagement international* n'est pas non plus en reste. Deux membres du Conseil participeront à la rencontre annuelle du Réseau européen *Églises et Libertés* à Lisbonne. D'autre part, PAVES ne se veut pas simple spectateur de la *Déclaration de Bruxelles* qui réagit à la *Déclaration de Berlin* dans laquelle les évêques européens disent leurs revendications et états d'âme à l'occasion de l'anniversaire des 50 ans du Traité de Rome. Nous avons même choisi de signer une autre *Déclaration des mouvements de base* qui nous semble faire droit bien davantage aux valeurs de solidarité, aux objectifs de paix, à l'attention aux plus pauvres.

Le thermomètre cherche aussi ses marques dès qu'il s'agit d'aborder les problèmes qui touchent à l'humain.

Pierre Le Fort souhaitait livrer son point de vue sur la réalité contemporaine de l'homosexualité. C'est avec grand plaisir que nous lui ouvrons nos lignes.

La violence, la déchirure, la solitude, l'échec, la précarité ! Que de situations qui disent aussi la réalité humaine ! Toutes ces situations mettent en jeu un problème

de relations. Nous avons voulu l'aborder sous l'angle de *l'habitat* et de *la participation*.

Quand des jeunes ou moins jeunes sont confrontés au problème de l'habitation – inaccessibilité à cause des prix exorbitants, reflux dans des cités dortoirs ou autre parking à meilleur compte – ce n'est pas seulement le problème du logement qui est en jeu, c'est surtout celui de la vie relationnelle. Nous nous faisons l'écho de l'une ou l'autre expérience pour montrer combien *l'habitat tisse les liens*.

Ne prenez ni un coup de chaud ni un coup de froid en vous plongeant dans cet Encart, mais aidez-nous à rester en alerte pour que vienne un autre visage d'Eglise et de Société.

Joyeuses Pâques !

Philippe LIESSE

Vers la paix : comment ?

Je garde de la rencontre du 20 janvier 2007 à Rixensart le souvenir d'une bonne journée – chaleureuse en tout cas, et probablement féconde.

En provoquant un débat sur le thème *No religion, no war ?*, le réseau PAVÉS a soulevé beaucoup de questions importantes sur le devenir des mouvements en faveur de la paix. On ne pouvait imaginer que toutes reçoivent soudain réponse. Mais des échanges stimulants se sont produits, et on peut croire que la réflexion collective aura progressé.

À la guerre froide a succédé un monde unipolaire, dominé par une puissance qui ignore le droit international, pousse au surarmement et pèse lourdement sur l'Europe. Entre les années septante, fortement marquées par un radicalisme idéologique, et la situation actuelle où on privilégie plutôt actions de terrain et témoignages, la différence est évidente. C'est ce qu'a montré Carla Goffi, cependant qu'Édouard Brion a mis en lumière des changements notamment en matière d'organisation de l'armée et de production d'armements et que Gisèle Vandercammen a rappelé le rôle coordinateur et pédagogique du CNAPD.

Jacqueline Delcorps a porté un témoignage précis et pathétique du voyage inter-religieux organisé en novembre 2006 en Palestine/Israël par le MCP. Les rencontres – nombreuses et de qualité – que la délégation belge a faites là-bas nous ont tous impressionnés. Jacqueline a su transmettre l'émotion ressentie face

aux réalités de l'occupation des territoires palestiniens. Elle est "entrée en résistance", a-t-elle déclaré.

Invitée à participer à l'assemblée générale de PAVES ainsi qu'au débat comme représentante de *Femmes pour la paix*, organisme pluraliste et féministe, j'ai surtout plaidé pour la réhabilitation du politique. Le conflit Palestine/Israël est central pour l'avenir du Moyen-Orient et central pour la paix du monde. C'est bien sur ce conflit qu'il faut agir. Est-ce en privilégiant un dialogue inter-religieux ? C'est le choix du MCP qui entend ainsi susciter une dynamique de paix. À mon sens, c'est d'une négociation politique que les populations d'Israël et de Palestine ont surtout besoin. Il importe de la promouvoir via nos élus à tous les échelons, via l'Union européenne, les média et aussi via les responsables des religions et de la laïcité.

Je me suis permis de mettre en garde contre une tentation assez fréquente en Occident – celle de soutenir le sionisme pour échapper à sa mauvaise conscience – parce qu'on n'a pas pu empêcher la montée du nazisme ni empêcher le génocide juif. La destruction des Juifs d'Europe a été pensée, programmée et exécutée en Europe. Ce n'est pas au peuple palestinien à en payer le prix. Le sionisme ne "compense" pas la Shoah.

Rosine LEWIN



Des valeurs pour l'avenir de l'Europe

L'Europe fête ces jours-ci le 50^e anniversaire du Traité de Rome. Simple "Marché commun" au départ, elle est devenue "Communauté" puis "Union Européenne", passant de 6 à 27 membres et élargissant considérablement ses objectifs. Si nous apprécions tous la chance d'avoir vécu en paix depuis 60 ans, d'avoir vu évoluer sa construction et son approfondissement vers les domaines politique et sociaux, nous sommes aussi bien conscients qu'on ne peut pas en rester là et que le chemin de la justice, de l'équité, et même de la liberté est encore parsemé de bien des obstacles.

Par ailleurs, deux ans après l'échec de la "Constitution européenne", on a l'impression qu'une nouvelle tentative se met en place à la faveur du 50^e anniversaire et sous l'impulsion allemande. Ce n'est évidemment pas le moment de laisser tomber les bras, et sûrement pas de contester l'intérêt d'un "Traité constitutionnel européen". Mais une certaine fièvre s'est emparée des lobbies de toutes sortes, et en particulier des Églises, avec le projet de situer à nouveau le débat sur le terrain de l'éthique et des religions. À juste titre, sans doute. Mais les enjeux sont-ils toujours les mêmes ?

On se souvient des invectives lancées de toutes parts dès 2003 pour défendre ou pour critiquer la référence à Dieu, aux racines chrétiennes de l'Europe, à une place "privilegiée" des religions reconnues par rapport au reste de la société civile. Les mouvements catholiques "réformateurs" – dont le Réseau Européen *Églises et Libertés* – a pris résolument parti dans cette bataille pour soutenir la neutralité et la non ingérence des hiérarchies religieuses en politique. On peut évidemment discuter cette position, en particulier la méconnaissance de l'interaction du message chrétien dans la culture européenne, et surtout l'amalgame entre les trois références citées. Par contre, le consensus semble acquis pour contester tout "dialogue privilégié" avec les hiérarchies religieuses au détriment du "peuple de Dieu"...

Or plusieurs pays ne sont pas prêts à renoncer au fondement "religieux" des valeurs – les derniers arrivés ont encore le communisme en mémoire et assimilent facilement l'Église à la résistance, à la dignité et à la liberté – alors que d'autres estiment que le seul discours universel possible sur les valeurs ne peut être que "laïque". Nos amis français sont sans doute les champions de cette "laïcité" qu'ils ne cessent de devoir redéfinir et qui n'a rien à voir avec la laïcité belge... Mais est-ce la seule et la meilleure manière de concevoir l'apport des religions et des spiritualités à la chose publique ?

Car il y a incontestablement une nouveauté dans la perception du fait religieux : non seulement il n'est plus tabou ni cantonné dans la vie privée, mais il est de plus en plus apprécié par nos contemporains comme référence publique et "objective". La politique de l'Union ne pourra le nier ou l'ignorer et devra bien en tenir compte.

Le Vatican, d'autres Églises, et plusieurs États – certains "concordataires" – sont donc en train de tout faire pour garder une certaine influence sur les décisions qui sont prises au niveau éthique dans l'Union Européenne. Le seul dossier sensible en cours concerne les cellules-souches, mais on peut deviner les pressions énormes qui empêchent de discuter de l'avortement, de l'euthanasie ou des droits des homosexuels... Encore ne faudrait-il pas perdre de vue que le débat éthique ne se limite pas aux questions disputées, le plus souvent liées à la famille ou à la bioéthique, et auxquelles les médias ont l'habitude de le réduire.

C'est que dans le domaine socio-économique, les Églises adopteraient plutôt une attitude de progrès et de contestation : nous n'avons pas à rougir des prises de position des derniers papes dans leur critique du libéralisme et dans leur rappel incessant d'une distribution plus juste au niveau mondial, d'un accueil et d'un soutien sans relâche au pauvre et à l'étranger... On ne peut malheureusement se réjouir de la manière de fonctionner de l'Église catholique : on est en droit de s'interroger sur la pertinence d'un dialogue entre nos élus politiques et des institutions qui ne respectent absolument aucun fonctionnement démocratique, pas même la "consultation" de ses membres, qui manipule d'autorité tous les niveaux de pouvoir et qui bannit par principe l'égalité homme-femme...

Derrière les différentes "Déclarations" qui fleurissent ces jours-ci, se profile clairement la volonté de ne pas "laisser aux évêques de la COMECE¹ et autres autorités religieuses de la KEK² le monopole des valeurs morales, et en particulier le droit des personnes à une existence digne tout en insistant sur la liberté de pensée et la liberté de conscience". Bien sûr que Vatican II a reconnu la "liberté religieuse" et son "fondement dans la dignité même de la personne humaine". C'était même un petit miracle à l'époque, après des décennies de refus, et ce fut d'ailleurs l'une des trois raisons du schisme lefebvrisme, avec la réforme liturgique et l'ouverture œcuménique. Mais aujourd'hui les autorités religieuses – particulièrement catholiques – sont-elles aussi crédibles et aussi fiables que les orientations conciliaires le laissaient croire ?

Se pose donc forcément aujourd'hui plus que jamais la question d'une autre "Constitution", une Constitution pour l'Église catholique qui mette en forme la vision d'une Eglise-communion proclamée par *Lumen Gentium*. Dans la foulée de cette "Constitution dogmatique", elle devrait permettre un fonctionnement démocratique interne : "Nous voulons les droits humains dans l'Église, nous les voulons tous et nous les voulons maintenant !" Une proposition existe depuis 1998, bien différente du Droit Canon de 1983, et qu'on a peut-être un peu oubliée³.

¹ COMECE = Commission des Episcopats (catholiques) de la Communauté Européenne

² CEC/KEK = Conférence des Églises Européennes (126 Églises orthodoxes, protestantes et vieilles-catholiques plus 43 organisations associées de tous les pays du continent européen)

³ à voir sur <http://astro.temple.edu/~arcc/frenchconst.htm>

Outre les trois "références" citées plus haut, la future "Déclaration de Berlin" (celle des Évêques) mettra sans doute l'accent sur la critique du libéralisme et sur l'accueil des plus démunis, mais "oubliera" sans doute de prôner ces valeurs de démocratie et de liberté de conscience. Est-ce pour cela que certains mouvements catholiques réformateurs (CFFC¹) ont préparé une "Déclaration de Bruxelles" totalement axée sur les libertés individuelles ? Les initiateurs se sont alliés pour cela avec la Fédération Humaniste Européenne et ont sollicité la signature de personnalités qu'ils estimaient représentatives, mais pas l'implication des autres groupes ou réseaux, comme le nôtre. Choissant ce créneau pour entrer en dialogue avec le Parlement Européen, ce texte ne fait aucune allusion aux valeurs de solidarité ni à l'attention aux pauvres et aux exclus. Dommage. Nous n'aurions sans doute pas signé cette déclaration.

La question posée est difficile. Toute prise de position de type "politique" nécessite une sorte de compromis entre les différences, fruit du dialogue et de la complémentarité, reflet d'une certaine vérité jamais acquise. Mais comment et jusqu'où concilier cette attitude avec un minimum de fidélité à la force "prophétique" de la Bonne Nouvelle de Jésus ?

Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a fallu s'atteler à une autre "Déclaration des mouvements catholiques de base"². Résultat également d'un compromis, elle n'est évidemment pas parfaite : nous aurions aimé par exemple qu'elle prenne encore plus parti pour la non-violence, qu'elle soutienne le projet d'un "service civil obligatoire", qu'elle conditionne sans concession la participation des Églises à l'Europe à des critères de fonctionnement démocratique interne... Mais ce texte fait le pari que la priorité au plus pauvre et à l'étranger, le respect des droits sociaux, l'ouverture œcuménique et le dialogue des religions et des cultures, sont le passage obligé vers un mieux vivre-ensemble et un nouvel élan pour l'Europe de demain.

Pierre COLLET

Quelle Europe au commencement du millénaire ?

Déclaration des mouvements catholiques de base sur l'Europe future à cinquante ans du Traité de Rome

Sur notre continent la collaboration entre les Etats qui ont donné vie à l'Union Européenne a été une entreprise hautement positive dans l'histoire des dernières décennies. A présent, après la chute du mur de Berlin et la fin du bipolarisme, l'Europe se trouve devant des défis inédits : l'ouverture en cours aux pays de

¹ CFFC = Catholics for a free choice

² à voir sur ...

l'Est puis à la Turquie, son rôle dans le monde, la forte immigration en provenance de pays tiers, le fonctionnement de ses institutions et les objectifs à poursuivre en ce qui concerne sa propre cohésion interne, l'équité sociale et la croissance soutenable de l'économie.

A l'occasion du cinquantenaire de la signature du Traité de Rome, les Etats européens cherchent à énoncer les valeurs et les stratégies pour faire face aux difficultés présentes. Les évêques d'Europe aussi préparent des documents et des initiatives mais en y associant bien peu le peuple de Dieu. Quant à nous, chrétiens qui vivent leur foi dans l'Eglise catholique sans exercer quelque rôle que ce soit, nous voulons contribuer à la réflexion sur l'Europe au sujet de quelques questions de fond :

1. le rôle de l'Europe dans le monde doit être au premier plan des préoccupations. Il ne suffit pas de proposer une politique extérieure commune, il faut dire laquelle. Nous pensons que l'Europe peut et doit :

1.1. assumer un rôle différent de celui qu'elle a joué dans le passé, par ses politiques communautaires et vis à vis des grandes institutions internationales (Nations-Unies, Fond Monétaire, Banque Mondiale, Organisation Mondiale du Commerce) pour ce qui concerne les rapports entre le Nord et le Sud du monde, afin de combattre les effets négatifs de la mondialisation libérale et de promouvoir un développement soutenable et de combattre la pauvreté;

1.2. marquer sur la scène internationale une nette discontinuité avec le passé, en affirmant son indépendance vis à vis de l'unique puissance globale restante pour devenir point de référence pour une politique de médiation et de paix dans les zones de conflit (surtout au Moyen-Orient et en Afrique, comme la demande lui en est souvent faite);

1.3. mettre en œuvre en conséquence une politique de séparation de ses structures militaires propres de celles des Etats-Unis, engager la réduction des dépenses militaires, interrompre toute exportation d'armes et simultanément lancer des initiatives propres ou promouvoir celles des Etats membres ou d'organisations de la société civile en matière d'actions non-violentes de prévention, de médiation et de gestion des conflits;

2. les droits des citoyens et des travailleurs sont affirmés dans plusieurs textes officiels de l'Union Européenne mais leur protection doit être mise en œuvre avec une plus grande détermination. En particulier les droits sociaux fondamentaux sont encore garantis de façon insuffisante parce que prévaut l'idéologie et le système du libéralisme économique. Les problèmes posés par la défense des conquêtes sociales sont à affronter avec prudence et équité pour

éviter la formation de nouvelles grandes poches de pauvreté parmi les personnes les plus faibles (retraités, chômeurs, jeunes familles nombreuses...). L'égalité de genre elle-même n'est pas encore suffisamment protégée et promue;

3. sur notre continent les “derniers” dont parle l'Évangile sont les travailleurs et leurs familles qui proviennent des pays extra-communautaires. La politique de l'U.E. et des pays membres n'est pas à la hauteur des besoins et des attentes légitimes tant des personnes déjà arrivées en Europe que de celles qui veulent y venir; elle est en outre peu consciente de l'apport de ces nouvelles énergies à la **société** européenne;

4. les pouvoirs criminels sont en expansion à la faveur de la mondialisation de l'économie et de la communication et se répandent dans toute l'Europe sans que les institutions aient conscience de la gravité de cette réalité et s'y attaquent de manière radicale et continue.

Tandis que nous faisons ces propositions pour une nouvelle Europe, l'esprit tourné vers l'Évangile, nous ne comprenons ni ne soutenons les déclarations répétées et l'activisme des évêques pour obtenir l'inscription dans les textes constitutionnels de l'UE et dans la future “Déclaration de Berlin” de références aux “racines chrétiennes” de l'Europe et voire l'invocation à “Dieu”. En effet, nous sommes convaincus que l'histoire de l'Europe a été marquée par bien plus d'une culture, que même l'empreinte forte laissée par le christianisme comporte bien des ombres et que la séparation de la sphère religieuse d'avec la sphère politique est une grande valeur humaine et chrétienne. De plus le risque existe que, à cause des revendications des évêques, d'autres viennent à leur tour revendiquer leur propre 'identité' et que se créent ainsi des incompréhensions et divisions inutiles et dépassées. La Parole de Dieu, pour être écoutée et accueillie, n'a pas besoin de reconnaissances ou de rôles distribués par l'autorité civile. Elle doit être proposée par une Église pauvre et par un ministère gratuit. Il nous semble que suffit la garantie de la liberté religieuse, y compris dans toute sa manifestation collective, qui est prévue à l'art. 10 de la Charte des droits fondamentaux (Charte de Nice) et nous ne tenons pas pour opportune la présence institutionnalisée des églises dans le fonctionnement de l'U.E. (art. 52. 3 du projet de Constitution européenne). Il nous semble suffisant que les églises et leurs organisations fassent entendre leur voix selon les modalités ordinaires prévues par l'art. 47, selon les règles de la démocratie participative.

Nous formons aussi le vœu que les catholiques des pays européens s'attachent à discuter en toute liberté de la situation actuelle des rapports Etat/Eglises qui diffèrent de pays à pays mais qui sont, presque partout fondés sur un régime de privilège pour ce qui concerne l'Église catholique. Nous voudrions que la réflexion s'inspire de la Constitution conciliaire *Gaudium et Spes* et, en

particulier, du chap. 76 où il est affirmé que l'Eglise "ne met pas son espérance dans les privilèges accordés par l'autorité civile et dès lors renoncera à l'exercice de certains droits acquis légitimement, là où elle constate que leur usage pourrait faire douter de la sincérité de son témoignage". Nous sommes conscients que mettre en débat ces relations signifie aussi penser à une Eglise toujours plus Peuple de Dieu et toujours moins structure hiérarchique. C'est ce qu'avait proposé et commencé à faire le Concile oecuménique Vatican II.

Tandis que nous réfléchissons sur l'avenir de l'Europe dans une période critique de l'histoire de l'humanité, nous sommes conscients de toutes les responsabilités qui nous incombent directement dans le cheminement oecuménisme que des Eglises chrétiennes, trop lent alors que le peuple chrétien est en avance sur ceux qui le conduisent. Tout autant pèse sur nous la responsabilité d'un dialogue avec les autres religions, en premier lieu avec l'islam. La convergence des religions sur les grands objectifs d'une éthique sociale commune et d'un vivre-ensemble des peuples seraient pour notre continent et ses institutions une contribution extraordinaire. Les paroles de l'Evangile nous guident en nous donnant l'espérance qu'une nouvelle Europe puisse contribuer à la construction d'un autre monde possible.

Rome-Berlin 25 mars 2007

Habiter l'espace rural

Si les grandes villes connaissent toutes aujourd'hui de graves problèmes de logement - construction, aménagement, gestion, notamment du logement social, les villages sont touchés par ce phénomène. Les communes rurales de Wallonie doivent faire face, elles aussi, à cette situation aux multiples facettes et implications.

L'Action Chrétienne Rurale des Femmes (ACRF) implantée dans ce milieu depuis près d'une centaine d'années s'est plusieurs fois attelée à ce problème mais face à une situation nouvelle aujourd'hui, a décidé d'en faire le thème pour l'année 2006-2007 sous ce titre : "Habiter l'espace rural - Des racines et des rêves"

Deux sujets connexes ont retenu l'attention des participantes à leurs journées d'étude de début d'année :

-1 : non seulement pouvoir se loger (on pense à ces villages qu'on appelle "dortoirs")

-2 : mais plus largement habiter l'espace rural.



Se loger en milieu rural

Au départ du travail, une enquête interne envoyée aux 220 groupes locaux, par son Bureau d'étude, puis la présentation des résultats de ce travail. Celui-ci abordait des questions telles que les difficultés d'accès à la propriété, le coût tout spécialement des terrains à bâtir, des maisons déjà construites et à vendre, de la location mais aussi la place du logement social, du logement d'urgence ou de transit. Quelle politique est développée par les différents pouvoirs pour promouvoir l'habitat en milieu rural ?

Habiter l'espace rural.

L'ACR, mouvement d'éducation permanente avait souhaité aller plus loin que la simple possibilité d'avoir un toit, une habitation en milieu rural. Pour introduire ce thème : la contribution du professeur Couloubaristis, philosophe à l'ULB, sur "Le rural : une proximité à réinventer". Sa préoccupation était de permettre de pouvoir y vivre heureux, de s'y épanouir en offrant de s'intégrer à travers un tissu social, culturel, bâti sur le mode relationnel. C'est ce que l'orateur appelait : une proximité inventer.

Ce n'est pas évident pour des citadins ayant grandi et vécu en ville. Durant bien des années, les autochtones ne regardaient-ils pas ces gens comme des "étrangers" bien longtemps encore après leur arrivée!

Autre style de vie, de parler, de comportement : se trouver en terrain conquis, agacé par la sonnerie intempestive des cloches de l'église, le bruit des tracteurs et autres machines agricoles, les odeurs ... Un autre type de relation de voisinage aussi. Participer aux festivités villageoises, à la kermesse, non, cela ne va pas de soi.

Une intégration rendue difficile par le fait que l'homme, la femme s'en vont travailler à l'extérieur, parfois dans des directions différentes, avec des horaires différents. Quant aux enfants, quittant très tôt le village pour se rendre dans des écoles en ville ... Bien sûr, on apprécie le bon air, le calme, la tranquillité mais on regrette de n'avoir pas les infrastructures, telles que commerces, cinémas, complexe sportif ... Bref, comme le disait Lambros Couloubaritsis, une proximité nouvelle est à inventer.

Comment?

Il allait employer un mot qui pourrait heurter: à travers - disait-il - la souffrance qu'il décrit comme "la capacité d'entendre la souffrance de l'autre". C'est le penseur, le philosophe qui parle : *"C'est la souffrance qui constitue le point commun de tous les humains. Elle est comme le point de repère. Mais on peut la prévenir, l'anticiper. L'espoir, c'est de pouvoir créer des liens riches dans la liberté. Contre un repli sur soi, un repli "identitaire", il invite à promouvoir des valeurs qu'il nomme : générosité ... solidarité ... bienfaisance (faire du bien pour l'autre) ... convivialité ... Cela requiert des lieux de rencontres, à partir de la scolarisation des enfants sur place, des lieux où s'offrent des possibilités de se rencontrer, de mieux se connaître ... "L'étranger - achevait-il - demeure étranger aussi longtemps qu'il ne découvre pas des conditions qui puissent lui faire sentir l'intérêt et le plaisir de s'intégrer dans un nouvel espace où il a décidé d'habiter, pour y trouver la joie de vivre."*

A partir des exposés, des échanges avec les intervenants, des carrefours, des ateliers présentant diverses réalisations concrètes sur le terrain.

Dès le mois suivant et cela de mois en mois tout au cours de l'année, les quelques 220 groupes à travers toute la Wallonie - du Hainaut occidental au pays de Herve, de la Hesbaye à l'Ardenne et la Gaume, vont se mettre au travail à travers leurs réunions mensuelles, des démarches informatives, des colloques régionaux.

Au moment d'écrire ces lignes, deux petites réalisations:

- la première dans la région dite des 3 provinces (Brabant Wallon - Hesbaye Hannut et Namur), un FORUM à Perwez (Bt) dans le fief du Ministre-bourgmestre A.Antoine, devant une bonne centaine de personnes.

Questions posées au ministre ... présentation de 3 types d'expérience sur le terrain : Projet "Part-âges(Hannut), Luttes-Solidarités-Travail (Ciney-Dinant-Marche) et Logements à loyer modéré (Perwez).

- la seconde dans la commune de La Bruyère : Une lettre adressée à des édiles communaux par les groupes ACRF pour protester contre un tract électoral concernant le logement social dans la commune ainsi rédigé : "Pas question de logement social chez nous. (commune riche de 9000 habitants) Nous voulons rester maîtres chez nous

En fin d'année sociale, le mouvement se propose d'interpeller publiquement les décideurs de la politique du logement en Wallonie : communes, inter-communales, Région jusqu'au fédéral et leur soumettre des propositions pour améliorer la situation. Le mouvement présente déjà un cahier de revendications. Demain, les quelques 220 groupes ACRF seront invités à prendre connaissance des "Recommandations de l'ACRF" et à les travailler. Les voici:

- 1. Devant la flambée des prix du logement, inviter les pouvoirs publics, les professionnels du secteur immobilier, le milieu associatif à réagir.*
- 2. Face aux évolutions démographiques : une évaluation prospective des besoins futurs en matière de logement des ménages; offre de logements acquisitatifs et locatifs suffisamment diversifiée.*
- 3. Devant le parc locatif public insuffisant: une meilleure régulation de ce marché, une intensification du soutien aux A.I.S. (agences immobilières sociales), l'occupation des logements inoccupés.*
- 4. Face à la hausse du prix du foncier, réserver des espaces pour les ménages défavorisés, les familles monoparentales via des outils fonciers.*
- 5. En matière d'aménagement du territoire : nous sommes fortement attachées à l' image de notre ruralité, à la qualité de vie qu'elle y permet, au maintien d'une activité agricole, à la diversité des services encore proposés. Gestion indispensable du sol, densification des noyaux d'habitat.*
- 6. Dans les politiques du logement c'est au niveau communal, doté des compétences et des moyens nécessaires, que des remèdes doivent être apportés aux problèmes du logement en milieu rural.*

Mouvement d'éducation permanente, l'ACRF s'inscrit ainsi dans la mouvance d'un développement durable dans une société démocratique.

N.B. Pour en savoir plus, consultez le site de l'ACRF: www.ACRF.be

René DARDENNE

Le Jardin du Béguinage : **un habitat groupé, une formule qui a de l'avenir**

Voici déjà 10 ans que le « Jardin du Béguinage » existe. Nous avons fait le point, c'est-à-dire une petite évaluation. Les habitants du « Jardin » ont bien de la chance. Une équipe a œuvré pour la rénovation des petites maisons. Maintenant nous en jouissons moyennant une location très modique pour la ville.

Le groupe des habitants est très stable, et le soutien mutuel n'y est pas un vain mot. Pourtant, nous sommes tous très différents, et je pense que nous cherchons tous ici à donner sens à nos vieux jours.

Nous avons décidé, dès le début, de prendre le temps d'un petit déjeuner chaque mardi matin, comme nous sommes huit et que nous faisons une tournante, il nous faut les uns et les autres, une grande table ! Nous commençons par un $\frac{1}{4}$ d'heure de silence, l'invitant peut proposer une introduction : une lecture, de la musique, selon son inspiration. Après avoir cassé la croûte, nous prenons un temps de parole et nous notons au cahier vert, notre carnet de route.

De quoi nous parlons-nous ? De nos santés, très peu ! De nos familles, un peu plus ! Des moments qui nous ont fait vibrer... un beau concert, une pièce de théâtre... heureusement ! Nous échangeons aussi à partir des événements du monde. Certains préparent très soigneusement ce qu'ils veulent communiquer, d'autres pas. Certains parlent de spiritualité, d'autres très peu. Nous nous écoutons et nous reprenons l'un ou l'autre sujet, soit pour demander une explication, soit pour approfondir.



Est-ce que j'ose préciser comment pour ma part, malgré l'inquiétude causée par la folie actuelle des décideurs, je continue à espérer que nos vie s'inscrivent dans la marche de l'univers et j'essaie donc de faire les derniers choix dans la ligne d'un progrès pour toute vie.

Venant d'horizons différents, nos avis sont influencés par un passé militant, un passé politique, une vie professionnelle ou une vie de mère de famille nombreuse, les uns veulent préserver la paix du groupe, d'autres acceptent le débat démocratique, cela fait parfois des étincelles. Nous nous en tirons par l'humour et le respect mutuel.

Petit à petit, nous pouvons dire que nous nous connaissons, que nous comptons les uns pour les autres. Un religieux nous disait qu'il n'avait pas connu ce genre d'échanges au sein de sa communauté.

Il y a quelques temps, l'un de nous est mort. Nous avons pu être très proches jusqu'au bout. Ensuite il a fallu le remplacer... c'est un moment émotionnellement difficile.

Ensuite, pour qu'une nouvelle personne puisse trouver sa place dans le groupe, je dirais que nous devons reprendre distance pour ouvrir le cercle.

Comment s'est constitué le groupe ?

Il faut être dans les conditions matérielles pour poser la candidature. Cela veut dire : n'être pas propriétaire et avoir une retraite modeste. Il faut aussi que la personne accepte le projet. J'ose dire qu'il faut pouvoir se situer entre autonomie et solidarité. Être capable de vivre seul mais être prêt, dans la mesure de ses possibilités à se soutenir mutuellement.

Pour analyser ce point, une personne extérieure aide à répondre à un petit questionnaire. Ensuite les habitants font connaissance avec la « recrue » ! Chaque parcours de vie est tellement différent, mais une personne âgée qui prend le risque de quitter son logis pour ce genre d'habitat, n'est vraiment pas banale. C'est un moment très riche, même si la personne décide de ne pas venir dans notre habitat groupé ; nous pouvons dire que nous avons rencontré de cette manière, plusieurs personnes que nous n'oublierons pas.

Certaines d'entre nous ont participé à une journée du collectif « Habitat et participation ». Cela nous a permis de voir qu'il y avait au moins 75 habitats groupés dans la partie francophone du pays. Certains groupes partent de rien, achètent un terrain, font des plans... il faut du courage. D'autres groupes ont déjà toute une histoire. Il y a toutes sortes de particularités : des groupes de familles, de personnes âgées, de handicapés, des groupes intergénérationnels aussi.

Ces initiatives veulent recréer le lien social, il me semble que certaines communautés de base sont très proches de cette option. Je pense même que si les paroisses ont un avenir, c'est dans la mesure où elles offrent un cadre dans lequel vivre ce lien en toute liberté.

Gisèle VANDERCAMMEN

Censeurs mal inspirés : à propos de l'homosexualité

Membres de l'Église protestante unie de Belgique, chrétiens attachés à la tradition protestante qui érige la Bible en instance supérieure dans les domaines de la foi et du comportement, nous désirons faire connaître notre point de vue sur la réalité contemporaine de l'homosexualité.

Cette réalité nous atteint et nous touche par des hommes et des femmes que nous pouvons rencontrer quotidiennement. Nous les voyons vivre et voulons les considérer sans nous laisser enfermer par les jugements traditionnels qui règnent à leur endroit dans les milieux religieux.

En lisant les évangiles, nous sommes d'abord frappés par la priorité que Jésus a accordée au salut et au bien des personnes. Il ne s'est pas laissé arrêter par les rumeurs de mauvaise réputation ni par les textes de la Bible qu'on lui opposait.

En outre, l'importance donnée par le Nouveau Testament au commandement d'amour nous fait considérer comme un minimum les exigences morales en cours dans notre société : respect des affligés, justice, vérité. Ces deux évidences créent une hiérarchie dans le donné biblique, hiérarchie pouvant aller jusqu'à une mise à l'écart de certains textes.

Par exemple ceux de l'Ancien Testament et de l'apôtre Paul touchant l'homosexualité, nous les trouvons impossibles à appliquer à la lettre, pour deux raisons.

D'abord ils ont été écrits dans des contextes et adaptés à des populations différents des nôtres. Cela exige pour notre activité pastorale un indispensable travail herméneutique. Ensuite et surtout, quand on les applique sans avoir pris des précautions, on aboutit à des catastrophes humaines et théologiques. Notre attention se porte sur ce deuxième aspect, que l'enseignement orthodoxe sur l'homosexualité illustre de façon tragique.

Grave lacune, il ignore la dimension d'amour, et d'amour fidèle, qui anime souvent les relations homosexuelles. Cette littérature ne les considère généralement que comme la satisfaction d'un besoin physique et les range sous la rubrique du relâchement moral et de l'individualisme qui caractérisent notre époque. C'est une injustice et même un non-sens, comme aussi de comparer la pratique homosexuelle à l'usage de l'alcool et des drogues.

Quand un jeune se découvre habité par cette tendance, c'est pour lui un malheur. Il devra lutter dur pour accepter son handicap, surmonter la déception de ses parents et manœuvrer dans une société hostile. Alors, arriver là-dessus avec un discours culpabilisant est révoltant.

Doit-on promettre une "guérison"? Les réussites sont rares, et beaucoup d'espoirs s'avèrent fallacieux. La déception prend une dimension spirituelle si on a fait appel au pouvoir guérisseur de Dieu, et le désarroi religieux devient dramatique quand on a fait croire à l'intéressé que son état encourait la réprobation divine.

Pourtant nous connaissons des homosexuels qui louent le Christ de les avoir guéris, non de leur orientation profonde mais de la peur et de la honte instillées chez eux par le discours des bien-pensants.

Un dernier volet de ce discours qui nous indigne, c'est l'interdiction faite aux homosexuels non repentis ou non guéris (selon les termes de ce discours) d'entretenir une relation comportant une activité sexuelle. Si décidément les intéressés ne peuvent aimer que des personnes du même sexe, ils n'ont qu'à assumer leur solitude. Amours brisées, vies amputées, telle est la loi d'airain imposée paraît-il par l'ordre de création.

La continence est le statut imposé aux prêtres. Mais il s'agit d'une discipline fixée par l'Eglise, contre laquelle on peut s'insurger sans mettre sa foi en question. Ici l'interdiction d'accomplir son amour est référée directement à Dieu. On mesure le scandale que cela soulève, car l'image de Dieu qui en résulte est celle d'un potentat injuste et cruel.

Notre prise de position vise donc deux objectifs. Nous dénonçons un discours qui jette dans le désespoir des innocents, et qui détruit la confiance mise par des croyants dans le Dieu de Jésus-Christ.

Nous n'avons pas trouvé dans les ouvrages protestants un point de vue aussi tranché que celui que nous défendons ici. Certes, le volume *Le protestantisme. Mémoire et perspectives* édité par Michel Dandoy reproduit des avis bien contrastés. Seulement même ceux qui s'éloignent du discours traditionnel ne soulignent pas les conséquences néfastes de son enseignement. Nous ne sommes par les porte-parole d'une institution, contraints de ménager l'opinion d'une partie de ses membres, mais des personnes sans autre allégeance que leur libre conviction.

Ce document est rédigé au pluriel, le "nous" englobant les lecteurs qui y auront retrouvé leurs propres réactions. Au départ il ne porte que la signature de son auteur. Il n'est pas proposé à la rédaction d'un journal ecclésiastique officiel, mais les personnes qui le désireront sont invitées à le diffuser largement auprès de leurs amis. Il est repris au site de *Profils de libertés*, <http://www.prolib.net>

Fait à Genval dans les derniers jours de 2006

Pierre LE FORT
professeur honoraire de la Faculté de théologie protestante de Bruxelles